



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 juin 2007 — N° 15

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de pétitions

M. Bergeron (Verchères) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 citoyens et citoyennes de la circonscription de Verchères, concernant le rétablissement des droits des travailleurs des services publics du Québec.

(Dépôt n° 184-20070605)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 commerçants de la circonscription de Verchères, concernant le projet de commercialisation des haltes routières sur les autoroutes du Québec.

(Dépôt n° 185-20070605)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant la reconduction du programme AccèsLogis sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 67 citoyens et citoyennes de la circonscription de Berthier, par M. Benjamin (Berthier) ;
(Dépôt n° 186-20070605)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 193 citoyens et citoyennes de la circonscription de Joliette, par M. Beaupré (Joliette).
(Dépôt n° 187-20070605)

5 juin 2007

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Desrochers (Mirabel) et M. Legault (Rousseau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 100 ans de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et félicite toutes les personnes qui ont contribué à son succès.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la remise du prix Entrepreneur mondial à M. Guy Laliberté.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltrie) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

5 juin 2007

QUE l'Assemblée nationale souligne la 11^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tient du 1^{er} au 7 juin 2007 et qu'elle réitère l'importance de combattre les préjugés et de favoriser la participation sociale de tous les citoyens du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Diamond (Marguerite-D'Youville) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'environnement qui a lieu à Tromsø en Norvège et réitère l'importance de sensibiliser la population aux effets des transformations de l'environnement polaire sur les climats du monde entier.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Malavoy (Taillon), Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, et M. Camirand (Prévost) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la municipalité qui se déroule du 3 au 9 juin 2007 sous le thème *Pour mieux vivre ensemble!*

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

5 juin 2007

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale ;
- la Commission des institutions, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Club de Golf Knowlton inc.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement des travaux et de procéder à l'organisation des travaux.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 1, Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 1 est adopté.

5 juin 2007

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 3, Loi assurant la mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 3 est adopté.

À 12 h 51, à la demande de M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 6 juin 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

5 juin 2007

En conséquence, à 15 h 18, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 juin 2007, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET